

■ **Fondation de l'Hôpital Pourtalès**, à Neuchâtel, CH-645-1002092-6, gérer la fortune générale du fonds dont les revenus nets annuels sont affectés à la couverture de déficit d'exploitation de l'Hôpital Pourtalès, etc. (FOSC du 10.12.2004, p. 11). Aubry André, membre du conseil de fondation, jusqu'ici secrétaire, n'exerce plus la signature sociale. Signature collective à deux a été conférée à Ermatinger François, de Schaffhouse, à Corcelles-Cormondrèche, membre et secrétaire du conseil de fondation. De Montmollin Cyrille, de Neuchâtel, à Saint-Blaise, et Sandoz Pascal, du Locle, à Neuchâtel, sont membres du conseil de fondation; ils n'exercent pas la signature sociale. Organe de révision: 'PricewaterhouseCoopers SA', succursale à Neuchâtel.

Journal no 455 du 19.02.2007
(05794152 / CH-645.1.002.092-6)